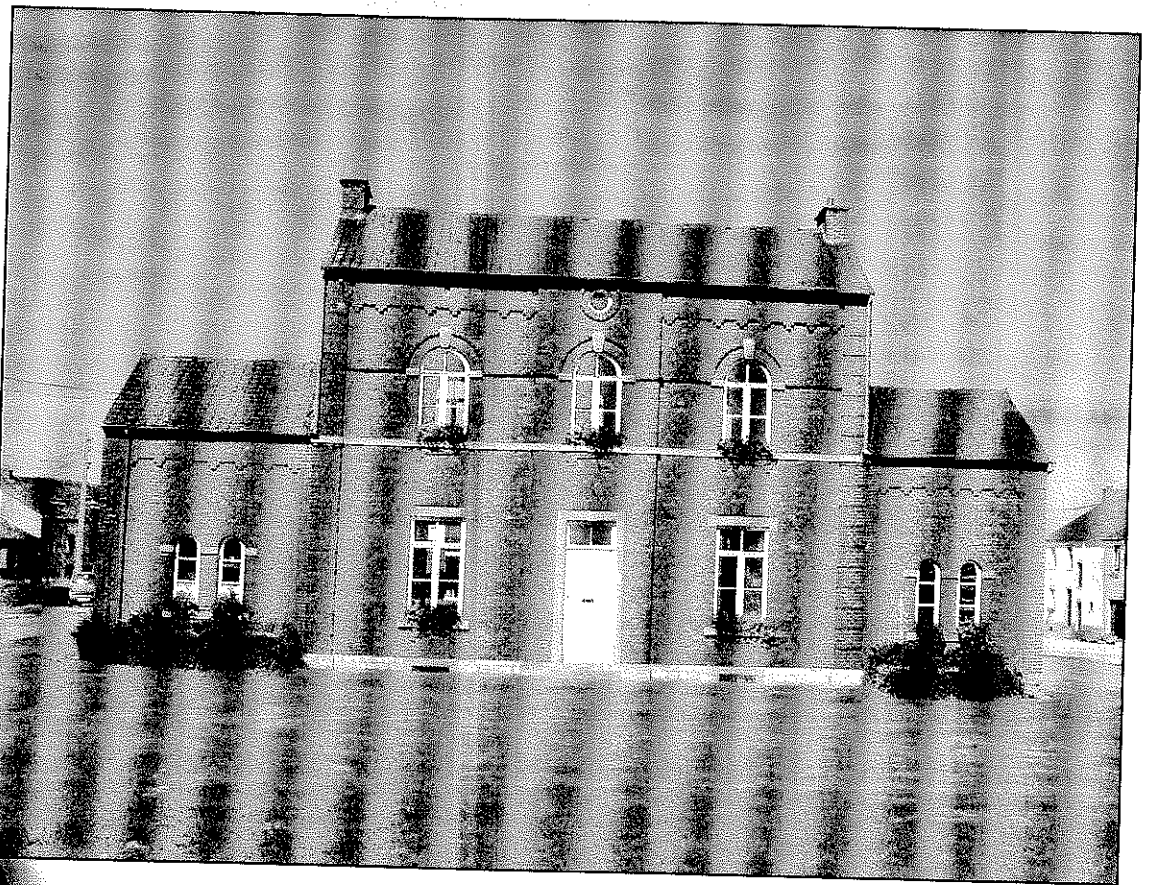


Gerpisnes

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL DE L'ENTITÉ



«Ancienne école d'Hymiee»

Bimestriel
Août 2004

Numéro **183**



3 DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

4 COMMUNIQUÉS DU COLLÈGE ÉCHEVINAL

Membres du Collège – permanences
Avis à la population
Epuration des eaux urbaines résiduaires
Prochains Bulletins Communaux
Maisons sociales
Consultations juridiques gratuites
Horaires des bureaux de police

7 SOCIAL

Permanence de Monsieur STRUE-
LENS, Président du CPAS
Maisons sociales
Noces d'Or
Association Francophone d'Aide aux
Handicapés Mentaux
Croix-Rouge
ONE
Carnet rose

8 ENSEIGNEMENT

Enseignement communal de Gerpinnes
Espace méthodologique l'« Entre-
Deux-Jeux » aux Marcheurs

10 NATURE ET ENVIRONNEMENT

Collectes
Le Magnolia

11 SPORT

Tennis de table – Tournoi du
Bourgmestre
Albatros Club de Gerpinnes
8ème trophée commune sportive
Marche ADEPS

11 FESTIVITES

Confrérie Saint-Hubert de Villers-
Poterie
1ère foire aux cadeaux et au petit
artisanat
Programme de la fête des Flaches
Cercle de bridge de Loverval
Try d'Haies-Chéniat

12 FOLKLORE

Corps d'Office

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 JUIN 2004

Information

Monsieur Didier LERICHE, directeur de la SCRL « SINET » a présenté à 18 heures aux conseillers communaux, aux conseillers de CPAS, les objectifs de la société en matière de titres service, afin de permettre une décision relative à l'adhésion à ce service. Cette entreprise crée des emplois de proximité à durée indéterminée, dans le domaine des tâches ménagères. L'utilisateur du personnel paie en donnant des titres services : 6€20 l'heure déductible fiscalement à 30%. Le personnel est assuré par la société.

Ordre du jour

Il est proposé au Conseil Communal d'ajouter un point complémentaire à l'ordre du jour à savoir : sécurité des aires de jeux et plus particulièrement des goals de football.

Cet ordre du jour complémentaire est approuvé à l'unanimité des voix.

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 avril 2004 avec les modifications suivantes : -A la demande du Conseil, le Collège s'engage à officialiser avec la famille MENGEOT, propriétaire du terrain contigu au terrain à acquérir au Sartia, une clause de servitude perpétuelle et irrévocable pour le Tour Sainte Rolende. Si cette servitude existe dans un acte, copie de l'acte sera transmise à chaque chef de groupe.

Le Conseil communal, à l'unanimité décide le principe d'adhésion de l'administration communale de Gerpinnes au programme de « Titres Services » et charge l'Echevinat des Affaires sociales d'élaborer une convention avec la SCRL SINET qui sera soumise au Conseil communal.

Le Conseil Communal émet un avis unanime d'approbation sur le compte 2003 de la Fabrique d'Eglise Saint Michel à Gerpinnes et de la Fabrique d'Eglise Saint Remi à Gougnyes et un avis unanime d'approbation sauf une abstention sur le compte 2003 de la Fabrique d'Eglise Saint Hubert à Loverval aux montants suivants :

	GERPINNES	GOUGNYES	LOVERVAL
Total des recettes	63.236,45 €	12.452,26 €	26.832,49 €
Total des dépenses	56.991,72 €	9.944,26 €	25.754,60 €
Excédent	6.244,73 €	2.508,00 €	1.077,89 €

Le Conseil communal, par 15 voix pour et 1 abstention décide de souscrire 288 parts sociales de 25 € dans le capital du Service Distributeur de la DR de Charleroi en vue de financer les travaux d'extension rue de Bertransart pour l'alimentation en eau d'un lotissement.

Le Conseil communal, à l'unanimité décide de souscrire 10.973 parts sociales de 25 € dans le capital du service distributeur de la direction régionale de Charleroi pour pourvoir au remplacement des raccords en plomb.

Le Conseil communal, par huit voix pour et huit voix contre, décide de rejeter la ratification de la délibération du 21 avril 2004 par laquelle le Collège échevinal attribue à la firme TRASYS – OSI le marché relatif à la sécurisation des sites et des connexions entre sites du réseau informatique communal de Marcinelle pour la somme de 1.100 EUR, hors TVA.

Le Conseil communal, par huit voix pour et huit voix contre, décide de rejeter la ratification de la délibération du 9 juin 2004 par laquelle le Collège échevinal attribue à la firme TRASYS – OSI le marché relatif au remplacement d'un concentrateur du réseau informatique communal de Marcinelle pour la somme de 1.264 EUR, hors TVA ;

Le Conseil communal, à l'unanimité approuve le projet définitif de Plan de Prévention et de Proximité 2004-2007 (Document n° 2) à développer dans notre commune par l'Echevinat des Affaires sociales.

Le Conseil communal, par 8 voix pour et 8 voix contre rejette le principe de la passation de divers marchés ayant pour objet l'acquisition de matériel informatique pour le service des travaux.

Le Conseil communal, à l'unanimité décide qu'il sera passé un marché ayant pour objet l'acquisition d'un logiciel pour le service des travaux. Le prix estimé du marché est fixé à 3.200 € et le marché sera attribué par procédure négociée après consultation de divers fournisseurs.

Le Conseil communal, par 8 voix pour et 8 voix contre rejette le principe de la passation d'un marché ayant pour objet le placement d'une alarme dans la cafétéria du ballodrome d'Acoz.

Le Conseil communal, par 9 voix pour et 7 abstentions décide qu'il sera passé un marché ayant pour objet l'acquisition de matériel pour compléter ou remplacer certains jeux des terrains de sports. Le prix estimé du marché est fixé à 5.500 € et le marché sera attribué par procédure négociée sans publicité après consultation de divers fournisseurs.

Le Conseil communal, par 8 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention décide qu'il sera passé un marché ayant pour objet l'acquisition d'une tondeuse à siège pour l'entretien des divers terrains de football. Le cahier des charges dressé par le service technique communal est approuvé. Le prix estimé du marché est fixé à 5.500 € et le marché sera attribué par procédure négociée sans publicité après consultation de divers fournisseurs.

Le Conseil communal, par 13 voix pour et 3 abstentions décide qu'il sera passé un marché ayant pour objet l'achat de mobilier pour la bibliothèque de Loverval.

Le prix estimé du marché est fixé à 1.000 EUR et le marché sera attribué par procédure négociée après consultation de divers fournisseurs.

Le Conseil communal, par 8 voix pour et 8 voix contre rejette le programme triennal des travaux pour les années 2004-2005-2006.

Le CDH fait remarquer que pour les travaux d'égouttage dans les voiries privées, le principe d'une taxe de recouvrement pour les riverains avait été décidé auparavant.

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le procès-verbal de vente publique de l'immeuble sis à Gougnyes, rue de Sart-Eustache, n° 8, dressé par le notaire PHILIPPE de Gerpinnes le 13 mai 2004 et en conséquence attribue ledit immeuble pour le prix principal de quatre-vingt et un mille € outre les frais.

Ce bulletin est réalisé
par la s.c.r.l. INROMA
Rue St-Roch 59 – Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071.71.32.91 ou faxez au 071.71.15.76

E-mail : inroma@skynet.be

Votre délégué commercial M. Dequenne
se fera un plaisir de vous rencontrer
GSM 0478.42.61.81

Le Conseil communal, à l'unanimité approuve le projet d'arrêté ministériel en vue de limiter la vitesse des véhicules sur la N 573 dans la traversée des sections de Villers-Poterie et Gougnyes :

- à 50 km/h : de la BK 4.889 à la BK 5.634 et de la BK 6.557 à la BK 7.625
- à 70 km/h : de la BK 4.639 à la BK 4.889, de la BK 5.634 à la BK 6.557 et de la BK 7.625 à la BK 7.771 (fin du district) ;

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le contenu des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Intercommunales I.H.G., IGRETEC, IGRETEC – SECTEUR 1, IGRETEC – SECTEUR 2, ISPPC.

Le Conseil communal, à l'unanimité décide de valider la convention de bail emphytéotique relative au bien sis à Gerpennes, rue Albert Bernard 13 à consentir par l'ICDI à la Commune de Gerpennes pour un terme de 27 ans, moyennant une redevance annuelle de 250 € et avec la destination ci-dessus reprise.

Toutefois le Conseil souhaite que lors de la signature de cette convention, le Collège obtienne la confirmation par l'ICDI que le patrimoine touristique est inclus dans le patrimoine environnemental ainsi qu'une autorisation d'installer dans les locaux le personnel de l'ALE ou tout autre organisme similaire.

Le Conseil rejette par 8 voix pour et 8 voix contre la modification budgétaire 1/2004 aux montants suivants :

Service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial =	10.870.179,76	10.448.795,58	421.384,18
Augmentation =		4.552,63	- 4.552,63
Résultat =	10.870.179,76	10.453.348,21	416.831,55

Service extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial =	5.814.036,37	3.201.164,55	2.612.871,82
Augmentation =	89.125,00	89.125,00	
Résultat =	5.903.161,37	3.290.289,55	2.612.871,82

Le Conseil communal, à l'unanimité décide d'acquérir pour cause d'utilité publique et pour un € symbolique de la SPRL « Pharmacie Brigode » de Gerpennes le terrain lui appartenant et cadastré section C, n°s 112/C, 119/E et 119/C pour 4 ares 50 ca et de charger Monsieur le Bourgmestre de la réalisation de cet acte.

Monsieur LAMBERT souhaite souligner l'importance de consolider le mur du cimetière lors des travaux d'aménagement du terrain acquis.

Le Conseil communal, par neuf voix pour et huit contre, approuve le principe d'acquisition de vasques et de jardinières pour fleurir les lieux publics de Gerpennes, la carte d'implantation de ces vasques ainsi que l'avant projet d'équipement touristique, de prendre en charge la quote-part communale soit 40 % du coût ou 20 % si l'accord de la Commission Consultative pour l'équipement touristique est obtenu, de maintenir l'affectation touristique de la subvention pendant un délai de 15 ans à partir du 1er janvier qui suit l'année de la liquidation totale de la subvention et de maintenir en bon état la réalisation subventionnée.

Aucun vote n'est intervenu sur le point mis à l'ordre du jour complémentaire à la requête de Monsieur Robert THONON pour la sécurité des goals de Fromiée et d'Hymiée, la sécurité ayant été contrôlée aux deux endroits.

Le Conseil communal, siégeant à huis clos, décide :

- d'accepter la démission de Monsieur Marcel BERNY, ouvrier communal, et de lui accorder la mise à la retraite à la date du 1er avril 2005.
- Madame Marina VIOLA, est désignée en qualité d'agent contractuel dans le cadre des APE au grade d'employée d'administration, à temps plein, au service du secrétariat, à partir du 1er juin 2004, pour une durée indéterminée.
- de mettre fin à la désignation de Monsieur Nicolas BOUTRY à la fonction de chef d'équipe au service des travaux, et de désigner Monsieur Nicolas BOUTRY à la fonction de contremaître (surveillant de chantier) au service des travaux. La rémunération de l'intéressé est fixée sur base de l'échelle C5 du statut pécuniaire applicable au personnel communal. Cette désignation en qualité d'agent contractuel dans le cadre des APE prendra cours, à temps plein, à partir du 1er juillet 2004 pour une durée indéterminée.
- de mettre fin à la désignation de Monsieur Michaël BERTOZZI à la fonction d'employé d'administration au service de l'urbanisme et de désigner Monsieur Michaël BERTOZZI à la fonction d'agent technique gradué, adjoint au chef de service des travaux. La rémunération de l'intéressé est fixée sur base de l'échelle B1 du statut pécuniaire applicable au personnel communal. Cette désignation en qualité d'agent contractuel dans le cadre des APE prendra cours, à temps plein, à partir du 1er juillet 2004 pour une durée indéterminée.
- de désigner Madame Marie-Françoise DELRUE, en qualité de secrétaire communale faisant fonction à dater du 11 juin 2004 pour la période de congés de Monsieur HAINAUT et d'accorder à Madame Marie-Françoise DELRUE une allocation de suppléance de 211,05 € à l'indice 138,01
- de désigner Madame MINON Kathleen, en qualité de maîtresse de morale à titre temporaire à partir du 03/05/2004 au 19/05/2004 à raison de 24 périodes. La présente cesserait ses effets en cas de désignation d'un agent en disponibilité qui deviendrait réaffectable.
- de désigner Mademoiselle CHAMPAGNE Delphine, en qualité d'institutrice maternelle à titre temporaire à partir du 26/04/2004 au 14/05/2004 et du 02/06/2004 au 15/06/2004 à raison de 26 périodes.. La présente cesserait ses effets en cas de désignation d'un agent en disponibilité qui deviendrait réaffectable.
- de ratifier la délibération du Collège échevinal en date du 21 janvier 2004, écartant et affectant Me Nathalie DUCHESNE au secrétariat du Service de l'enseignement, à mi-temps, du 26 janvier 2004 au 30 juin 2004.
- Madame MALAISE Catherine, maîtresse de morale se trouve de plein droit en disponibilité, pour cause de maladie, du 14/05/2004 au 19/05/2004.

COMMUNIQUE DU COLLEGE ECHEVINAL

LES MEMBRES DU COLLEGE ECHEVINAL

Mr Roland MARCHAL, Bourgmestre 3, rue du Moulin – 071/50.30.91 – rmarchal@gerpennes.be

Police et Sécurité, cimetières, environnement, finances, gestion ressources humaines, fabriques d'église et Jaïcité, folklore.

Permanence : le samedi de 10h à 12h à la maison communale. Sur rendez-vous en téléphonant après 18h au 071/50.30.91.

Mme Anne-Marie MOREAUX – BERNARD, 1ère Echevine, 13, allée N-D de Grâce – 071/43.59.59 – amoreaux@gerpennes.be

Affaires sociales, santé, personnes à mobilité réduite, tourisme, culture, fêtes et cérémonies, seniors, protocole.

Permanence : le vendredi de 10h à 12h, à la maison communale.

Mr Serge QUINTART, 2ème Echevin, 34a, rue de la Raguette – 071/50.26.92 – squintart@gerpennes.be

Travaux, cellule égouttage, sécurité routière et mobilité, gestion du patrimoine.

Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.

Mr Eric BEAUCLAIRE, 3ème Echevin, 2a, rue d'Hanzinne – 0476/26.11.90 – ebeauclaire@gerpennes.be

Agriculture, urbanisme et aménagement du territoire, relations publiques, relations comités de quartier, informatique, affaires européennes, état civil.

Permanence : sur rendez-vous, le samedi de 10h à 12h à la maison communale.

Mme Béatrice TOUSSAINT – VERDIN, 4ème Echevine, 20, allée Notre-Dame de Grâce – 0476/69.08.45 – btoussaint@gerpennes.be

Enseignement et éducation civique, petite enfance, jeunesse.

Permanence : le samedi de 10h à 12h, à la maison communale.

Mr Joseph MARCHETTI, 5ème Echevin, 1, rue du Bonbié – 071/50.38.80 – jmarchetti@gerpennes.be

Sport, développement rural, gestion des salles communales et maisons de village, commerce, emploi.

Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.

Du nouveau dans l'épuration des eaux urbaines résiduaires :

Depuis des dizaines d'années, les communes formant l'entité de Gerpennes ont manifesté leur volonté de se doter d'un réseau performant d'évacuation des eaux usées.

(suite en page 6)

(suite de la page 4)

Avant les fusions déjà, elles s'étaient dotées d'un projet de réseau d'égouttage, avaient adhéré à l'Intercommunale IRSA, et, fin '70 / début '80, l'essentiel des collecteurs conduisant à la station d'épuration de Roselies étaient posés.

Lorsque la Région Wallonne a imposé aux communes les P.C.G.E. (Plan communal général d'égouttage), Gerpennes a été la première à faire approuver son dossier, et ce, dès octobre 1995. Ce qui a permis une application cohérente des arrêtés successifs de collecte des eaux usées, en 1995, 1998, 2001... les possibilités de subsides ayant été sollicitées au maximum.

Sous l'impulsion de l'Union Européenne, les régions se dotent maintenant de P.A.S.H. (Plan d' Assainissement par Sous-bassin Hydrographique), en partant du principe évident que les eaux n'ont que faire des limites administratives des communes, mais que, par contre, elles sont assujetties aux contraintes des courbes de niveaux. Encore une fois, les services communaux ont répondu aux nouvelles sollicitations avec enthousiasme et compétence, le P.A.S.H. de Gerpennes a été le premier étudié, et est maintenant soumis à la consultation populaire.

Ces PASH vont tendre à remplacer les PCGE. Le territoire wallon sera donc divisé en 4 bassins hydrographiques (Meuse, Escaut, Rhin et Seine). Ils déterminent, pour l'ensemble d'un territoire du sous-bassin hydrographique (dans notre cas celui de la Sambre), la manière dont est organisé l'assainissement tant collectif qu'autonome, les endroits où seront implantées les futures stations d'épuration, les tracés des collecteurs et des égouts à créer ou existants.

La réalisation des PASH est inscrite dans l'arrêté du Gouvernement wallon relatif au Règlement général d'assainissement des eaux urbaines résiduaires (RGA) approuvé le 22 mai 2003 et entré en vigueur le 20 juillet 2003.

Ce règlement définit trois régimes d'assainissement en remplacement des anciennes zones du PCGE :



1. Le régime d'assainissement collectif :

Il s'applique aux agglomérations dont le nombre d'équivalents habitants (EH) est supérieur ou égal à 2000.

Il s'applique également dans le cas des agglomérations de moins de 2000 EH pour autant qu'une des conditions suivantes soit remplie :

- il existe une station d'épuration collective ou le marché de construction a été adjugé avant la date du 20 juillet 2003,
- 75% des égouts sont existants et en bon état,
- il existe des spécificités locales et notamment environnementales qui justifient que l'agglomération soit soumise à ce régime d'assainissement.

2. Le régime d'assainissement autonome :

Il s'applique dans les zones destinées à l'urbanisation non visées précédemment et qui répondent, en outre, à une des conditions suivantes :

- elles figurent au PCGE sous la qualification « zone faiblement habitée »,
- la population totale est inférieure à 250 habitants,
- lorsque la population totale est supérieure à 250 habitants et qu'il n'existe pas de groupes d'habitations de plus de 250 habitants présentant une densité supérieure à 15 habitants par 100m de voirie,
- il existe des spécificités locales et notamment environnementales qui justifient que l'agglomération soit soumise à ce régime d'assainissement.

3. Le régime d'assainissement transitoire :

Il s'applique dans les zones destinées à l'urbanisation qui ne sont pas visées précédemment, soit en raison de l'hétérogénéité de la densité de l'habitat, soit en raison de l'incertitude quant à son évolution. Sur proposition conjointe de la commune et d'IGRETEC adressée à la SPGE, le régime d'assainissement collectif peut se substituer au régime d'assainissement transitoire pour autant qu'il existe, au moment de la demande :

- un contrat d'agglomération conclu entre les parties,
- un plan pluriannuel de réalisation de l'égouttage, joint au contrat d'agglomération, permettant à la zone destinée à l'urbanisation de répondre aux critères fixés ci-avant,
- une étude diagnostique du réseau d'égouttage dans cette zone, réalisée si nécessaire.

Sur proposition de la commune, le régime d'assainissement autonome peut se substituer au régime d'assainissement transitoire.

AVIS A LA POPULATION : La balle est dans votre camp...

Dans le cadre de l'élaboration de notre PASH, une enquête publique, conformément aux dispositions du code wallon de l'aménagement du territoire, a lieu depuis le 01 juillet 2004 et ce jusqu'au 17 septembre 2004.

Vous pouvez dès à présent consulter les cartes hydrographiques (2 feuilles) et le rapport de projet au service urbanisme et apporter par écrit vos réclamations et/ou observations.

Horaires service urbanisme : Le lundi et le jeudi de 13h30 à 16h00, le mercredi de 13h30 à 19h, le mardi et le vendredi de 8h30 à 12h et le samedi matin de 10h00 à 12h00. Les délais d'enquête seront suspendus du 16/07/04 au 15/08/04.

Le 17 septembre à 19h, nous vous invitons à participer à la réunion de concertation qui se tiendra le en la salle du Conseil, 11 avenue Astrid - 6280 Gerpennes.

Pour obtenir plus de renseignements sur vos devoirs en matière d'égouttage, une brochure « Tout savoir sur l'épuration des eaux en Région Wallonne » éditée par la Région Wallonne est disponible auprès de l'administration communale.

Equivalent-habitant : unité de charge polluante représentant la charge organique biodégradable ayant une demande biochimique d'oxygène en 5 jours de 60 grammes par jours.

AVIS du Collège échevinal

Introduction de demande de permis de lotir de Monsieur et Madame DESMET-DUJEU Rue de Tarcienne, 55 - 6280 GERPINNES

Le Collège fait savoir à la population qu'une réunion de consultation sera organisée par l'auteur de projet pour présentation et remarques éventuelles sur le projet précité.

Le mercredi 01 septembre 2004 à 16H00 à la Maison de Village, rue Paganetti à GERPINNES (Les Flaches)

Présentation du projet de lotissement des parcelles situées à Gerpennes, à la jonction de la rue de Tarcienne et de la rue Chanteclair et cadastrées sous section B, numéros 630 I, 634, et 635b pie. (propriétés de Monsieur et Madame Desmet-Dujeu)

Toute personne pourra, dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de cette réunion, émettre ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Gerpennes et en y indiquant ses nom et adresse ainsi qu'une copie à Mr Monsieur et Madame DESMET-DUJEU, lequel la communiquera sans délai à l'auteur de l'étude.

PROCHAINS BULLETINS COMMUNAUX

Les prochains bulletins communaux paraîtront les 4 octobre et 6 décembre. Vos articles doivent nous parvenir pour les 3 septembre et 5 novembre.

Adressez vos documents par mail à l'adresse : ebeauclair@gerpinnes.be ou mviola@gerpinnes.be, ou sur support informatique (disquette 3.1/2 ou CD-RW) accompagné du support papier.

A l'attention d'Eric BEAUCLAIRE, Echevin chargé des relations publiques. La priorité est réservée aux articles transmis sur support informatique.

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Les consultations juridiques sont organisées chaque premier mardi du mois de 17 à 19 heures au C.P.A.S. de Gerpennes.

L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus.

Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier, ni recherches.

Les prochaines consultations auront donc lieu les mardis 07 septembre 2004, 05 octobre 2004, 09 novembre 2004 et 07 décembre 2004.

Les consultations sont suspendues pendant les mois de juillet et août.

Les consultations sont assurées par un Avocat du Barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de Gerpennes.

HORAIRES D'OUVERTURES DES DIFFERENTS POSTES DE POLICE

HAM-SUR-HEURE-NALINNES (Accueil Zonal) : 071/22.94.50.

En semaine, de 08.00 hrs à 19.00 hrs.

Le samedi de 09.00 hrs à 13.00 hrs.

Fermé les dimanches et jours fériés.

Du 01.07 au 31.08, de 08.00 hrs à 12.00 hrs et de 13.00 hrs à 17.00 hrs.
En dehors des heures d'ouvertures des différents poste de police, la population peut s'adresser téléphoniquement au central de la Police Fédérale de CHARLEROI au 071/236.395 ou également effectuer le 101.

GERPINNES : 071/50.10.12.

Du lundi au vendredi de 08.00 hrs à 12.00 hrs et de 13.00 hrs à 17.00 hrs.

THUIN : 071/59.97.11.

Du lundi au vendredi de 08.00 hrs à 12.00 hrs et de 13.00 hrs à 17.00hrs.

MONTIGNY-LE-TILLEUL : 071/56.07.72.

Le lundi et vendredi de 08.00 hrs à 12.00 hrs et de 13.00 hrs à 17.00 hrs.

Le mardi et jeudi de 08.00 hrs à 12.00 hrs.

Le mercredi de 13.00 hrs à 17.00 hrs.

En dehors des heures d'ouvertures de ces trois derniers postes, la population a la possibilité de se rendre au sein de l'accueil zonal de NALINNES.

SOCIAL

Mr Alain STRUELENS, Président du CPAS

Permanence : tous les mercredis de 15 à 17 heures au CPAS ou à l'Hôtel de Ville les deuxièmes et quatrièmes samedis de 10 à 12 heures

MAISONS SOCIALES

Si vous rencontrez des problèmes avec votre habitation, si vous êtes candidat pour un logement social, les permanences de Monsieur Quairiaux se font les 2ème et 4ème samedis du mois

Les Noces de Brillant, de Diamant et d'Or

Elles seront célébrées le dimanche 26 septembre 2004. Une messe sera chantée à 10 h 30 en l'église Saint-Michel à Gerpinnes. Une cérémonie sera organisée par le CLEF Gerpinnes (Cercle Laïque Entente et Fraternité) à 11 h à la salle de couture, rue Schmidt, 1.

Les couples jubilaires ainsi que les membres de leur famille seront ensuite reçus officiellement par l'Administration communale à la salle des fêtes, juste en face de l'église.

Voici la liste des jubilaires :

Noces de Brillant – 65 ans de mariage

MARY Maurice – DELMOITIEZ Oda – Acoz

Noces de Diamant – 60 ans de mariage

HAYEZ Franz – DEGRAVE Léonce – Joncret

TOUSSAINT Joseph – VANDERAVERO Jenny – Gougnyes

HANNOT Hector – REVELARD Ivette – Villers-Poterie

BERTOCCHI Eugenio – BONU Margharita – Gerpinnes

Noces d'Or – 50 ans de mariage

CAPIAU Maurice – BERNY Josiane – Acoz

VANDEBORGHT Pierre – DAVE Adeline – Villers-Poterie

NOSÉ Albert – PRÉMONT Josiane – Acoz

PIERLET Dieudonné – ANDRÉ Céline – Villers-Poterie

BERTRAND Achille – LADRY Anie – Acoz

NICOLAS Gaston – DELFORGE Blandine – Gerpinnes

DOFFINY Léon – WATTIER Josette – Loverval

HENQUIN Norbert – LEFÈVRE Armande – Loverval

DEBERG Marcel – DUMONCEAU Marcelle – Acoz

MARTHA Jean-Marie – FAUCONNIER Lucienne – Loverval

DELCROIX Albert – GERARD Edith – Acoz

PENDEVILLE Marcel – HOUYOUX Gisèle – Loverval

TROTIN Omer – STROBBE Berthe – Acoz

HEBERT Hector – PERSOONS Marie – Gerpinnes

BAUSSART Guy – ERNALSTEEN Suzanne – Acoz

ROBERT René – MINIQUE Claudine – Gerpinnes

GHYSELINCK Gilbert – BORDON Carmelle – Acoz

DUMONT Jules – GRENIER Jeannine – Loverval

GAJDZIK Wieslaw – NAPOROWSKA Barbara – Gougnyes

GLISZCZYNSKI Janusz – RADELET Jeanine – Loverval

HUBLET Guy – LANNOY Ursule – Gerpinnes

DELAHAUT Jean – GEORGES Gilberte – Acoz

FONTANA Silvio – CORTELLA Georgette – Gerpinnes

DEBAUCHE Oscar – RODELET Claudine – Gerpinnes

BARBIAUX Pierre – BARBEY Rolende – Gougnyes

MINET Alfred – JACQUES Marguerite – Villers-Poterie

PROCÈS Léon – MASSINON Marie – Gerpinnes

HAINAUT André – BILY Alice – Gerpinnes

ANDRÉ Charles – MATHOT Francine – Villers-Poterie

CAZIER Jean – RENARD Anne-Marie – Loverval

QUISENAIRE Jean – JUSSIANT José – Gougnyes

MEY Hector – QUARANTE Jacqueline – Acoz

GARUTTI Ilario – BLAIMONT Victorine – Gougnyes

Toute erreur ou omission peut être signalée au Secrétariat communal au n° 071/50.90.50.

Le dimanche 26/09/04, célébration des Noces D'or à Gerpinnes, à cette occasion et en collaboration avec Madame l'Echevin Annette MOREAUX, le nouveau groupe folklorique «Les Bourjwès di Djerpène», animeront cette cérémonie par leurs danses.

Par la même occasion, le groupe folklorique décrète cette journée « La fête des Bourjwès di Djerpène », de ce faite il propose de ce réunir en la salle St Michel, Place des Combattants à Gerpinnes à 13h30 pour l'apéritif et de savourer un excellent menu proposé par le président Michel ROBERT.

MENU

Apéritif : La flûte du Bourgeois Président

Le potage embourgeoisé

Les bourgeoïsettes de Gerpinnes

Au fois gras et banyuls

La bourgeoïse de Karl

Moka

Le menu est proposé au prix de 15 euros et de 10 euros pour les enfants de moins de 13 ans.

Tous les sympathisants sont les bienvenus à notre repas.

Un acompte de 50% est demandé à l'inscription, auprès de Madame Nadine BERTRAND, Tél. : 071/502.713, celui-ci est à verser au compte : 001-4126667-72 de « Les Bourjwès di Djerpène », rue de Moncheret, 24 à 6280 ACOZ. Dans la communication, veuillez y inscrire les Nom(s) et Prénom(s) ainsi que le nombre de personnes et également : menu de « La fête des Bourjwès di Djerpène » du 26/09/04.

AFRAHM

L'Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux est un mouvement qui rassemble des parents, des personnes avec une déficience intellectuelle et des personnes soucieuses de leur bien-être. L'AFRAHM est un organe de vigilance se consacrant à la promotion et à la défense des intérêts et des droits des personnes avec une déficience intellectuelle, tout en leur offrant, ainsi qu'à leur famille, une aide dans différents domaines et aux différentes étapes de leur vie. L'AFRAHM est leur porte-parole et s'efforce d'améliorer leur qualité de vie. Elle mène son action en collaboration avec des professionnels et des décideurs.

Activité exceptionnelle

A l'occasion des 15 ans de notre association, nous organisons :

une grande journée des familles

le 18 septembre 2004

*au Domaine Provincial du Bois des Rêves à Ottignies
de 10h à 16h*

Il s'agit d'un grand rendez-vous pour faire la fête, se connaître, échanger, sympathiser.

Au programme :

En matinée, une conférence et la possibilité de consulter gratuitement des experts (assistantes sociales, juristes, ...), des activités récréatives et un encadrement adapté à chacun (personnes handicapées, frères et sœurs, enfants en bas-âge).

L'après-midi : poursuite des activités récréatives en famille et podium de spectacles avec notamment le ventriloque Etienne & Eugène et le chanteur Christian Merveille.

Programme complet sur <http://users.skynet.be/anahm.nvhvg/Jour-Fam.doc>

Bienvenu aux familles mais aussi aux grands-parents, parrain et marraine, amis, ...

Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite,

Toilette adaptée et salle de nursing.

Restauration prévue sur place et gâteau d'anniversaire en clôture de la journée.

Participation aux frais demandée pour le parking et les boissons.

Renseignements et inscription au 02/247.60.10 ou par mail à secretariat@afrahm.be

Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux

Siège : Avenue Albert Giraud, 24 - 1030 Bruxelles

Tél : 02/247.60.10 - Fax : 02/219.90.61

CROIX-ROUGE

Cours BEPS à la Salle Pouleur à Acoz.

Les vendredi 3, lundi 6, vendredi 10 et lundi 13 septembre 2004 de » 18h30 à 21h30.

Prix de la session 20 euros à payer lors de la prochaine leçon.

Monsieur André EVRARD

Centre de Gerpinnes

Rue de la Raguette, 69

6280 ACOZ

GSM : 0473/600.372.

SOUPER DANSANT DE L'ONE GERPINNES

Samedi 4/09/2004 à 19h00

Salle des fêtes ou maison du village.

Rue Paganetti 6280 GERPINNES (Flaches)

Menu à 22 euros.

- Œufs farcis au crabe et son mix saisonnier
- Filet dindonneau à l'américaine et son accompagnement pomme frite
- Mousseux au chocolat et sa crème anglaise
- Café garni

Réservations pour le 20/08/2004

→ Marylène BOULANGER 071/50.50.47 (lundi et mercredi l'après-midi) 071/68.90.37 soir

ou

→ Déposer le talon de réservation dans la boîte à lettres de l'ONE

→ Par courrier : ONE- rue Schmidt, 1 à 6280 GERPINNES

CONFERENCE

La dépression chez l'enfant

Mercredi 22 septembre 2004 à 19h30

Salle des fêtes de Gerpinnes-Centre

Réservation indispensable pour le 18/09/2004 auprès de Madame BOULANGER (Infirmière ONE) 071/68.90.37. le soir

Entrée : 1 €.

Depuis quelques années, la dépression est véritablement devenue un phénomène de mode auprès des médias.

La télévision n'hésite pas à en faire le sujet d'émission diverses, tandis que les magazines regorgent de dossiers consacrés à l'un des maux de notre société moderne.

Mais si on associe généralement la dépression au monde des adultes, il ne faut pas oublier que de nombreux enfants y sont confrontés. Eux aussi peuvent être victimes d'un mal-être profond aux origines multiples qui vont des mauvaises notes à l'école aux problèmes familiaux en passant par une mise à l'écart de leurs copains.

L'enfant peut alors avoir l'impression d'être un bon à rien, de ne pas être aimé et d'être rejeté de tous.

Entreprendre une démarche auprès des spécialistes est loin d'être évident et c'est dans l'autre sens que le problème pourrait être abordé ! Comment sensibiliser les parents, les enseignants, les responsables de mouvements de jeunesse à détecter à temps un comportement dépressif?

Comment les accompagner pour qu'ils retrouvent leur joie de vivre, leur « en-vie » ?

Annick THOMAS, psychologue
Expert en milieux d'accueil de l'enfant

La dépression, chez l'enfant invention ou réalité de notre société !

Carnet rose

CAMBIER Antoine	Né le 25.04.2004	De Loverval
QUERTINMONT Louise	Née le 26.04.2004	De Villers-Poterie
BERNARD Pierre-Benoît	Né le 29.04.2004	De Villers-Poterie
BODART Eline	Née le 03.05.2004	D'Acoz
DESFOSSÉZ Mathieu	Né le 03.05.2004	De Gerpinnes
PESALOVO Sacha	Né le 06.05.2004	De Joncret
DEMARET Tom	Né le 08.05.2004	De Loverval
GENARD Léna	Née le 11.05.2004	De Gerpinnes
BIERLAIRE Gaëlle	Née le 11.05.2004	De Loverval
BERTRAND Chloé	Née le 25.05.2004	De Gougnyes
DONATANGELO Luca	Né le 02.06.2004	De Loverval
SACRE Emilie	Née le 03.06.2004	De Gerpinnes
DUSSART Rachel	Née le 08.06.2004	De Gerpinnes
ROSSINI Edouard	Né le 10.06.2004	De Gerpinnes
LAMBERT Erika	Née le 17.04.2004	D'Acoz
TENRET Kimberley	Née le 19.06.2004	D'Acoz
THERMOLLE Emeline	Née le 20.06.2004	De Villers-Poterie
PUJATTI Emma	Née le 21.06.2004	De Gougnyes
LEAN Anaëlle	Née le 21.06.2004	De Gerpinnes
GILLOT Irina	Néc le 21.06.2004	De Gerpinnes
LORGE Augustin	Né le 24.06.2004	De Loverval
DELCAMBE Célia	Né le 25.06.2004	De Joncret
URBAIN Noah	Né le 25.06.2004	D'Acoz
VAN BUNDEREN Chloé	Née le 26.06.2004	D'Acoz
SARRIS Miguel	Né le 28.06.2004	De Gerpinnes
VAN PAEMEL Erynne	Née le 02.07.2004	De Gerpinnes
CAUDRON Louis	Né le 06.07.2004	De Loverval
JANSSENS Violette	Née le 06.07.2004	De Loverval
BELSACK Gyrill	Né le 07.07.2004	De Loverval
BOUFELLIGA Nabil	Né le 09.07.2004	De Loverval
MANSART Olivio	Né le 10.07.2004	D'Acoz

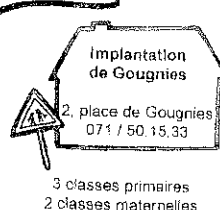
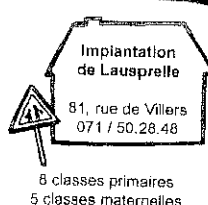
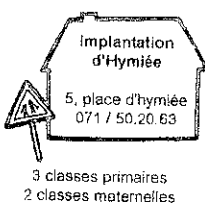
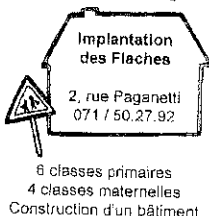
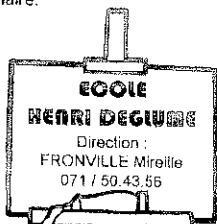
Enseignement communal de Gerpinnes

Service de l'enseignement : 11, Avenue Reine Astrid 071 / 50.90.36

- Animations organisées par le Centre coordonné de l'Enfance chaque jour dès 06h30 jusqu'à 18h30.
- Activités prévues le mercredi après-midi
- Classes de dépassement à partir de la 2ème année maternelle
- Choix de la seconde langue (anglais ou néerlandais) dès la 5ème année
- Gratuité des fournitures classiques
- Repas complets de qualité à prix modiques
- Transport scolaire.



Echevin de l'Enseignement :
Mme TOUSSAINT-VERDIN
Permanence
le samedi de 10 à 12 h.



Espace méthodologique l'« Entre – Deux – Jeux » aux Marcheurs

Dans le cadre des politiques croisées, la Commune de Gerpinnes, en partenariat avec le Centre Coordonné de l'Enfance, a ouvert depuis le 1er mars 2004 un espace méthodologique appelé « l'Entre – Deux – Jeux ».

L'objectif est de préparer l'entrée en secondaire en mettant à disposition des enfants un lieu où ils peuvent perfectionner et améliorer leurs méthodes de travail. Pour ce faire, l'Entre-Deux-Jeux met à disposition des enfants toute une série d'outils didactiques, dans un espace adapté, ludique et attrayant. Cet espace comporte :

- **Une salle didactique** dans laquelle les enfants peuvent disposer, dans une ambiance calme et silencieuse, de matériel tels que dictionnaires, encyclopédies, livres...
- **Une salle informatique** où les enfants peuvent utiliser des Cdrom afin de s'exercer sur des matières telles que le français, les mathématiques, la culture générale, l'anglais et le néerlandais, ainsi que des jeux de stratégie qui développent diverses compétences telles que l'observation, la concentration, l'anticipation... transférables dans les acquisitions scolaires.
- **Un espace ludique** où les enfants peuvent jouer seuls ou à plusieurs à des jeux développant des compétences en français, en calcul, en expression orale, en coopération, en réflexion ou en stratégie.

L'espace « Entre – Deux – Jeux » est ouvert les lundi, mardi, jeudi de 16h à 18h30 aux Marcheurs, rue de la Chapelle, 76, à Joncret et est accessible aux enfants de la quatrième primaire à la première année du secondaire. Prix : 1,50 (gratuit pour les enfants ayant payé la garderie ce jour-là, au CCE)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter

Patrice Sextius – Coordinateur CCE pour le secteur de Gerpinnes (071 / 50 47 86) ou Catherine Romain – Coordinatrice de l'Accueil Extra – Scolaire pour la Commune de Gerpinnes (071 / 33 26 71)

*Béatrice Toussaint
Echevin de l'Enseignement, de la Jeunesse
et de la Petite Enfance*

*Catherine Romain
Coordinatrice de l'Accueil
Extra-Scolaire*

*Reine Marcellis
Directrice du Centre Coordonné
de l'Enfance*

*Patrice Sextius
Coordinateur responsable
pour le Centre Coordonné de l'Enfance
du secteur de Gerpinnes*

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Calendriers des différentes collectes de déchets ménagers

Collectes hebdomadaires des immondices :

Les collectes hebdomadaires des immondices sont fixées au :
Lundi pour Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval.
Mardi pour Fromiée, Gerpinnes-centre, Gougnyes, Hymiee, Villers-Poterie.

A l'occasion des jours fériés de l'année 2004, ces collectes hebdomadaires seront modifiées comme suit :

Jour férié	Date	Remplacement
Toussaint	Lundi 01/11/2004	Samedi 30/10/2004

Collectes sélectives :

Les collectes sélectives se font en 1 jour sur toute la commune, le lundi, 10 fois par an pour le papier et 6 fois par an pour le verre. Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Papiers et cartons				
Tous les villages de l'entité	--	Lundi 13	Lundi 11	Lundi 8
Verre				
Tous les villages de l'entité	--	Lundi 13	--	Lundi 8

Dépôts volontaires au parc à conteneurs

Le parc à conteneurs de Gerpinnes est situé : Rue J.J. Piret à Joncret (Tel. : 071/50.30.07).

Ses heures d'ouverture sont : de 11 à 17h en semaine et de 8 à 16h le samedi.

A l'occasion des jours fériés, le parc à conteneurs sera fermé le lundi 16/08/2004, le lundi 01/11/2004 et le jeudi 11/11/2004.

Un renseignement concernant les services de l'I.C.D.I. ?

Formez le numéro gratuit 0800/94234 ou consultez le site Internet www.icdi.org.

Parcs à conteneurs de l'I.C.D.I. : nouveauté

Dès le 1er juillet 2004, il faudra présenter une pièce d'identité attestant du lieu de résidence à l'entrée des parcs à conteneurs de l'I.C.D.I. pour pouvoir y pénétrer.

En effet, nous avons constaté une recrudescence du nombre de personnes de communes extérieures à l'I.C.D.I dans nos parcs à conteneurs.

Cela pose plusieurs problèmes :

- le coût de gestion des parcs à conteneurs est assumé par les communes affiliées à l'I.C.D.I et donc par leurs habitants ;
- les files d'attente sont grossies par ces personnes provenant de l'extérieur et cela perturbe le bon fonctionnement de nos parcs.

C'est sur base de ces considérations que le Conseil d'Administration de l'I.C.D.I. a pris la décision de demander une pièce d'identité à l'entrée de ses parcs à conteneurs.

Bien entendu, l'Intercommunale encourage les habitants à persévérer dans leurs efforts de tri et de recyclage des déchets en participant aux collectes sélectives en porte-à-porte et en fréquentant les parcs à conteneurs.

Les parcs à conteneurs sont mutualisés. Cela signifie que tous les particuliers habitant dans une des communes affiliées peuvent se rendre dans tous les parcs à conteneurs de l'I.C.D.I. Attention : le centre de transit de Montigny-le-Tilleul est accessible aux seuls habitants de la commune, c'est également le cas pour celui d'Ham-sur-Heure/Nalinnes en attendant l'ouverture très prochaine de son parc à conteneurs.

Pour connaître les adresses des différents parcs à conteneurs, il est possible de téléphoner au numéro gratuit 0800/94234 ou de consulter le site Internet www.icdi.org.



le magnolia



AFFILIE A L'A.S.B.L. Fédération Horticole et de Petit Elevage de l'Entre Sambre et Meuse.
N° agrégation AA.77.717

L'été s'achève et l'automne est à nos portes les travaux dans votre jardins se poursuivent jusque l'hiver. Le cycle des conférences des cercles horticoles recommencent avec la saison, profitez-en pour venir vous documenter et poser toutes les questions qui vous tourmentent sur vos plantations.

Le jardinage doit rester un loisir et ne pas être une corvée.

Entrée gratuite – Invitation cordiale à tous.

Les conférences débutent à l'heure précise.

A chaque conférence une tombola gratuite pour les membres du cercle Section de Gerpinnes : à 19h30 – Maison de Village de Gerpinnes –Flaches, rue Paganetti

Le 10/09/2004 – M. HANOTIER – Les roseraies (variétés, formation et entretien)

Section de Loverval : à 19h30 – salle paroissiale – Place Brasseur.

Le 13/09/2004 – M. HANOTIER – Les roseraies (variétés, formation et entretien)

Section de Villers-Poterie : à 19h30 – salle des fêtes – Rue des Presles 61.

Le 15/09/2004 – M. GODEAU – Les vins de fruits

Section de Acoz-Joncret : à 19h30 – salle "Marcel Mélot" – Rue J.J.Piret.

Le 20/09/2004 – M. HANOTIER – Les roseraies (variétés, formation et entretien)

Jusque la fin du mois de septembre, tous les samedis de 14 à 18h ouverture du « Jardin Naturel Pilote » de Gerpinnes - rue du Parc St. Adrien

- Vous pouvez y découvrir toutes les plantes de nos régions avec leurs propriétés, culinaires, médicinales, aromatiques, etc.

Vous pourrez également visiter notre stand de démonstration de compostage et y recevoir les renseignements nécessaires à sa réalisation.

Si vous souhaitez vous affilier au Cercle Horticole « Le Magnolia » et profiter de tous les avantages, il suffit de verser la cotisation annuelle de 4 Euros au compte 260-0606915-55 en indiquant la section à laquelle vous souhaitez appartenir.

Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire Régional : Guy DUPONT, tél. 071/50.22.28

SPORTS

TENNIS DE TABLE

TOURNOI DU BOURGMESTRE

LE SAMEDI 28 AOÛT 2004 à la salle communale de Gerpinnes centre, à partir de 9 heures.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION GRATUITE AUPRES DE Jean-Noël DEL PUPO : Tél/Fax : 071/ 50 36 57

Réservé aux joueurs des clubs de l'entité et aux Gerpinnois affiliés ou non. Venez nombreux vous divertir ! Bar et petite restauration toute la journée. Remise des médailles et des coupes à partir de 19 heures.

ALBATROS CLUB DE GERPINNES

28 & 29 août 2004 : Rencontre JETS - modèles réalistes avec turbine à réaction.

Renseignements au secrétariat : allée des Tarins, 30 à Gerpinnes - Tél.: 071/503.231.

TROPHEE COMMUNE SPORTIVE 2004 - 8ème édition

Samedi 2 octobre 2004 au Centre sportif du Blocry à Louvain-la-Neuve

Avez-vous inscrit cette date dans vos agendas !

La commune de Gerpinnes défendra une nouvelle fois ses chances dans cette joute des plus conviviales.

Comme les années précédentes, tous les sportifs de l'entité sont invités à rejoindre l'équipe afin de prétendre, sans forfanterie, à un podium !

Par sportif, il faut entendre n'importe quel amateur de sport, même peu « pratiquant ».

Il y aura toujours une activité « praticable », par exemple une marche de 5 km, temps illimité.

Les équipes officielles seront bien sûr constituées des meilleurs éléments de la commune dans leur spécialité respective, soit :

Jogging, Natation, VTT, Tennis, Mini-football, Pétaque.

Un appel particulier est cependant lancé à des performeurs en V.T.T., ainsi qu'en tennis.

En effet, cette année, le tennis de table est remplacé par une compétition de tennis en double mixte, les candidatures sont les bienvenues.

Pour les accompagnants les activités génératrices de points restent :

VTT, orientation, natation et nage synchro, plongée, jogging, marche, aérobic, badminton, base-ball, crosse, escalade, parapente, kayak, self-défense, judo, star golf, escrime, tir à l'arc, initiation au squash et tennis, etc ...

Pour les jeunes : espace gym de 600 m² (6 ateliers) brevet du jeune sportif, crosse, base-ball, escalade, roller, rodéo mécanique, benji-fun, quads et piste d'obstacles, etc.

Pour les enfants : psychomotricité, structures gonflables, jeux d'adresse, ...

La jeunesse de Gerpinnes est spécialement invitée à profiter de cette magnifique journée.

Pour rappel, les déplacements en car sont pris en charge par l'administration communale.

Restez attentifs, les précisions suivront en temps utiles.

Pour tout renseignement : Mme Marina Viola, Secrétariat, tél. 071/50.90.51

LA NE PAS RATER !

GERPINNES : Dimanche 15 août 2004 à 10.30 h. 11ème JOGGING DE LA ROCHETTE. 10,6 km

Départ : Collège Saint-Augustin, rue Château d'en Bas. Challenge Akiléine = Jeunes foulées à 9h30 !

Inscriptions sur place : 5 €. Akiléine : 4 € Rens : Robert THONON 071/50.37.70

Préinscriptions (> 10/08) : 4 €

Spécial « Jeunes Foulées » à partir de 9h30 :

Trois catégories :

Scolaires nés en 1990, 1991 et 1992 : +/- 1500 mètres

Cadets nés en 1993, 1994 et 1995 : +/- 1000 mètres

Minimes nés en 1996, 1997 et 1998 : +/- 500 mètres

Tombola spéciale pour les jeunes foulées, notamment 2 V.T.T...

A RETENIR POUR L'HIVER : Samedi 18 décembre 2004 - 14 h 30 - 25ème CORRIDA DE GERPINNES - 10.380 km

GERPINNES & C° ANNONCE SON SOUTIEN TOTAL AU TROPHEE DES COMMUNES.

Les membres de Gerpinnes & C° continuent d'engranger les bons résultats et confirment qu'ils viendront en masse au trophée des communes.

Pour l'équipe officielle, la candidate chez les Dames reste Bénédicte Vanroy, mais Dominique Thonon ou Annie VanHooorenbeek ..., n'ont pas dit leur dernier mot.

Chez les Messieurs, le choix devra sans doute se faire dans l'autocar, comme en 2003, tant les copains se serrent de près et qu'ils s'amusent à se devancer à tour de rôle.

Profitions de l'occasion pour souhaiter un rapide rétablissement à Philippe Lepied.

MARCHE ADEPS A GOUGNIES.

L'occasion rêvée pour effectuer un petit test avant le Trophée des Communes, ... et faire plaisir au comité paroissial qui organise une marche Adeps, le dimanche 5 septembre 2004. Les bénéfices de cette activité sont prévus pour la rénovation de la salle du Patro.

Départ à la salle paroissiale, rue de l'Escuchau à Gougnyes à partir de 8 heures.

Distances habituelles, approximatives : 5, 10 et 20 Km.

Adresse de contact : Mr. Jean Monnoyer, rue de l'Escuchau, 2, Gougnyes (6280 Gerpinnes) Tél. 071/50.10.24.

FESTIVITES

Confrérie Saint Hubert de Villers-Poterie
Association sans but lucratif

Programme des festivités 2004

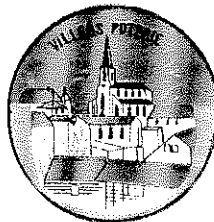
- 10 heures 15 Accueil des cavaliers
Prairie de la ferme-Château (drève Ste-Rolende)
Verre d'honneur à tous les cavaliers
- 10 heures 45 Départ du cortège accompagné de Sonneurs de Trompe
Dépôt de fleurs à la Chapelle Saint Hubert
- 11 heures 45 Messe sonnée en plein air à la prairie de la ferme-Château
- 12 heures 15 Bénédiction des chevaux et chiens
Remise d'un souvenir à chaque propriétaire
- 12 heures 30 Apéritif offert par la Confrérie Saint Hubert
- 13 heures Dîner champêtre animé par sono
- 15 heures 30 Démonstration canine par le Centre d'Education Canine Buffalo (CECB)

18 heures

Envol d'une montgolfière avec deux gagnants de la tombola du jour

A partir de 13 H

Animation pour les enfants : pêche aux cadeaux.



Comité des Fêtes, Sports et Loisirs de Villers-Poterie
Secrétariat : Lorge Jean-Pol
rue tour Octavienne, 36
6280 GERPINNES
Tél : 071/50.34.51
Gsm : 0497/46.13.94
E-mail : lorge.jeanpol@skynet.be

Le comité des Fêtes, Sports et Loisirs de Villers-Poterie organise le week-end des 20 et 21 novembre 2004 sa

« 1ère FOIRE AUX CADEAUX ET AU PETIT ARTISANAT »

Où : salle Vital Millis et salles annexes (rue de Presles)

Qui : tout artisan ou exposant (bricolage, bijouterie, produits de bouche, peinture, articles de fêtes (patronales ou de fin d'année), etc .

Gerpiennes

Prix : forfait démocratique.

Nous offrons : des salles chauffées bien éclairées, toilettes, tables et alimentation électrique, parking aisé, animation musicale intérieur et extérieur, un bar et un coin restauration, une publicité maximale (affiche, tracts et internet)

Intéressé ! Alors renseignements et inscriptions au 071/50.34.51 ou 071/50.36.57

(Email : lorge.jeanpol@skynet.be)

Attention, nombre d'emplacements limité ! Ne traînez pas.

COMITE DES FETES DES FLACHES

PROGRAMME DE LA FETE DES FLACHES AOUT 2004

- Vendredi 27 août : 14h. Brocante et Artisanat
21h. Jean-Marc et ses sexy girls
- Samedi 28 août : 14h. Concours de quilles et animations sportives
17h. Concours du plus rapide mangeur de vitoulets
21h. Bal « Le retour des Garnements »
- Dimanche 29 août : 11h. Apéritif musical
15h. « Le Bourvil belge »
21h. Soirée Disco (Manu)
- Lundi 30 août : 15h. Tournoi de mini-foot (extérieur - derrière le chapiteau)
- 16h. Spectacle enfants « Polo le Rigolo »
Sculpteur sur ballons
17h. Distribution des jetons aux enfants
18h. Tournoi de catch
21h. Bal de clôture « Andréa »
23h. Enterrement de la tarte

Vous aimez les jeux de cartes...

Le BRIDGE vous intéresse...

Vous cherchez un moyen de l'apprendre et de le pratiquer...

Alors, n'hésitez plus et rendez-vous au

CERCLE DE BRIDGE DE LOVERVAL

JOURNEES PORTES OUVERTES les lundi 13 septembre de 19h30 à 22h30 et mercredi 15 septembre de 15h à 18h.

Pour ceux qui ne pourraient se rendre aux Portes ouvertes, signalons que les cours du CYCLE D'INITIATION

débuteront le mercredi 22 septembre à 19h30.

Le C.B.LOVERVAL occupe les locaux de la salle communale située chaussée de Philippeville, en face du Brico.

Le parking et l'entrée se trouvent à l'arrière du bâtiment (rue Charon, 29).

Renseignements : Michel MONSEUR, président (071/43.76.56).

TRY D'HAIES-CHENIAT

Le Comité des fêtes « TRY D'HAIES-CHENIAT » de LOVERVAL remercie toutes les personnes qui sont venues aux 1ères FLORALIES de LOVERVAL organisées le samedi 25 avril 2004 au Chênât.

Il les prie de bien vouloir l'excuser de l'arrivée très tardive du camion de fleurs à repiquer, retard dû à une panne du dit camion.

Il prendra les mesures nécessaires pour que pareil incident ne se reproduise pas en 2005.

Il n'empêche que l'initiation bénévole à été récompensée par quelque 250 amis, voisins amateurs de fleurs venus à cette manifestation très conviviale.

FOLKLORE

MARCHE SAINTE ADELE DE FROMIEE

Programme

Samedi 31 juillet 2004

16 h : Distribution des costumes

À partir de 18h : Barbecue Geant

Dimanche 1er août 2004

09 h 00 : Appel

10 h 45 : Prise du drapeau

11 h : Messe

12 h : Procession Ste Adèle à travers les rues du village

13 h 45 : Rentrée de la procession à l'Eglise

14 h : Repas (gratuit pour les marcheurs, 9 pour les accompagnants)

16 h : Visite aux sympathisants

22 h : Dislocation et remise des costumes

Corps d'office

Sergent sapeurs

Caporaux

Cantinière

Tambour major

Majors

Majors

Majors

Adjudant

Officier des Voltigeurs

Sergent

Cantinière

Officier des Grenadiers

Sergents

Cantinière

Officier de la Dernière

Guillite

Sergent

Cantinière

Officiers Porte-Drapeau

Infirmière

: DEVILLE Dominique

: MANIL Pierre,

VANDERWALD Herman

ANCION Marc

: LAMBILLOT Florence

: JORIS Jean-Pierre

Adjoint : VANDERWALD Antoine

1 : BOLLE Jean-Pierre

2 : MICHELET Christian

3 : GRÉGOIRE Laurent

: DUJEU Yves

: DUJEU Denis

Sergent : DETRY Roger

Cantinière : BALON Audrey

: DANTINNE Denis

Sergents : MYTRACK Jules

MICHELET Christophe

Cantinière : MYTRACK Julie

Officier de la Dernière : MILET Robert

Sergent : JORIS André

Cantinière : PICARD Fabienne

Officiers Porte-Drapeau : DEBLOCK Didier

: MOREAU Vincent

Infirmière : NININ Claire

14 h : Départ.

14 h 30 : Prise du drapeau et remise des médailles.

Première décharge et périphe dans les rues du village.

18 h 45 : Rentrée salle des fêtes.

Dimanche 8 août 2004

6 h : Réveil et appel.

8 h 15 : Rassemblement des pelotons à la salle et distribution de poudre.

9 h : Départ de la Procession et salves d'honneur aux chapelles.

11 h 30 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (rue de Presles).

12 h : Rentrée de la procession à l'église.

15 h 20 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (rue de Châtelet).

20 h : Rentrée (salle des fêtes).

Lundi 9 août 2004

7 h : Réveil et appel.

8 h 15 : Rassemblement des pelotons à la salle et distribution de poudre.

8 h 45 : Départ.

9 h 15 : Messe militaire.

Rentrée du drapeau à l'église.

10 h : Départ.

22 h : Rentrée aux flambeaux (rue de Presles).

Retraite devant la salle des fêtes.

Corps d'office

Sergent sapeurs

Caporal Sapeur

Tambour major

Adjoint

Majors

Majors

Majors

Majors

Adjudant

Adjudant

Adjudant

Adjudant

Officier Porte-drapeau

Petits Officiers sous le drapeau

Officier des zouaves

Caporal des zouaves

Officier des tromblons

: GIAVARINI William

Adjoints : GIAVARINI William Junior et Marvin

: MOUNY Jean-Claude

: VANDENAMEELE Michel

Adjoint : DUTERNE Tristan

1 : JACQMIN Maurice

2 : MARIQUE José

3 : ENGELS Ronald

4 : SCHOONYANS Yves

1 : DUMONT Ludovic

2 : NENIN Thierry

3 : BURNIAUX André

4 : BASTIEN Bernard

Officier Porte-drapeau : DUTERNE Jean-Marc

Petits Officiers sous le drapeau : DUTERNE Méderic, JACQMIN Tristan

et LECHEN Christophe

Adjoint : VANDERBORGHT Thierry

: VANDERBORGHT Erwin

: GRODZINSKI Stanislas

: COLLART Robert

MARCHE ST MARTIN DE VILLERS-POTERIE

Programme

Samedi 07 août 2004

13 h : A la salle des fêtes : rassemblement des pelotons et distribution de poudre.

Adjoint	: UVIER Damien
Caporaux	: UVIER Alain et JACQUES Fabien
Officier des grenadiers à cheval	: COPPENS Henri
Adjoint	: SCHOONYANS Steve
Cantinière des sapeurs	: VAN VELTHEM Marie
Petites cantinières des sapeurs	: DE PAULI Laura, FRANCOTTE Malissia, HERMANS Laura et ESCLAVONT Cassandra
Cantinière de la batterie	: JACQMIN Clarence
Petites cantinières sous le drapeau	: LISON Mélanie, DELATTE Hillary, DUBOIS Coralie, DUTERNE Alexandra et VANDENAMEELE Maritie
Cantinière des zouaves	: MONTAGNER Laetitia
Petites cantinières des zouaves	: MONTAGNER Melinda, EVRAERT Lesly, ERNEST Elisa, LAFFINEUR Amandine et OLIVIER Océane
1ère cantinière des tromblons	: HALLET Liliane
2ème cantinière des tromblons	: SPRIO Gladys
Petites cantinières des tromblons	: JACQMIN Ophélie, REGAUS Camille, JACQUES Mayliss, SPRIO Sarah et COLLART Laurie
1ère cantinière gren. à cheval	: RIMBAUT Véronique
2ème cantinière gren. à cheval	: VOLLEN Wendy
Petite cantinière gren. à cheval	: COPPENS Isabelle et SOMME Mélanie
Vivandières	: SERWY Georgette, DELATTE Magali, ALEXANDRE Anne-Marie, DAVE Jennifer, DAVE Jessica, LONNOY Caroline, SCHOONYANS Christine, DONA Cathy et WILLEM Delphine

Sgt Sapeur du Génie de la Garde	: Christophe VANDEREUS
Officier des Artilleurs	: Bernard GAUTOT
Petit Officier Artilleurs	: Aymeric HENRARD
Cantinière des Sapeurs	: Mireille ABSIL
Cantinière de la Batterie	: Christelle PITSEYS
Cantinière Porte-Drapeau	: Roxane DESQUESNE
Cantinière des Grenadiers	: Nathalie ROBERT, Céline HOSPEL, Nathalie DECHAMPS, Marie-Aline GOUBLOMME
Cantinière des Tromblons	: Céline BODSON
Cantinière des Chasseurs Lavandières	: Estelle VANSLAMBROUCK, Aurélie VISCONTI, Alicia VISCONTI, Christelle PITSEYS

Comité civil 2004

Président d'Honneur	: Léon PARIS
Président	: Michel ROBERT
Vice-Président	: Paul SANDRI
Secrétaire	: Bernard GAUTOT
Secrétaire adjoint	: Jean-Marie CHEVALIER
Trésorier	: Guy BRIHAYE
Trésorier adjoint	: Jean-Marc MULKENS
Membres	: Mireille ABSIL, Roland ABSIL, Jean-François BOLLE, Eric BRUNELLE, Jean-François CHEVALIER, Jean-François HOSPEL, Yohan LAMY, Bernard MULKENS, Xavier MULKENS, Rudi DECAMPS, Pascal VANDERBRACHT, M. Jean-François HOSPEL
Marraine du Drapeau	: Mme ROBERT-DESPAS
Parrain du Drapeau	: M. Jean-François HOSPEL

MARCHE ST ROCH ET ST FRÉGO DE LAUSPRELLE

Programme

Vendredi 20 août 2004

18 h à 22 h : Distribution des costumes, au local de la Marche.

Samedi 21 août 2004

20 h à 24 h : Bivouac à l'entour de l'église.

Dimanche 22 août 2004

5 h 30 : Réveil dans les rues du hameau.
 8 h 30 : Rassemblement de la Compagnie au local de la Marche, place de Lausprelle.
 9 h : Remise des médailles après la première décharge en l'honneur de St Roch et St Frégo.
 9 h 15 : Départ de la Compagnie pour Acoz centre.
 12 h 30 : Rentrée au hameau.
 13 h 30 : Défilé avec la Compagnie d'Acoz centre sur la place de Lausprelle.
 Dislocation et repos.
 15 h 45 : Rassemblement au local de la Marche des Pelotons escortant St Roch.
 16 h 15 : Halte en l'église de Lausprelle, suivie du départ de la Procession pour la rentrée à l'église d'Acoz.
 17 h 30 : Rentrée à Acoz centre.
 21 h 30 : Retour au hameau.
Lundi 23 août 2004
 9 h 30 : Rassemblement de la Compagnie au local.
 10 h : Messe militaire.
 Après la messe : salves d'honneur, défilé et évolutions militaires dans les différents quartiers du hameau.
 22 h 30 : Cassage du verre au local de la Marche.

Corps d'office

Adjudant-Major	: Eric BRUNELLE
Adjudants	: Grégory VANDERBRACHT, Gauthier MULKENS
Tambour-Major	: Xavier MULKENS
1er Major	: Mickaël DELL'AMORE
2ème Major	: Yohan LAMY
3ème Major	: Jean-Marc PLEVOETS
Officier payeur	: Guy BRIHAYE
Sergent-Sapeur	: Jean-Marc MULKENS
Petit Sergent-Sapeur	: Nicolas FEYERS
1er Officier Porte-Drapeau	: Michel PAQUES
2ème Officier Porte-Drapeau	: Emidio CARUSI
Petit Officier Porte-Drapeau	: Antoine HUBERT
Officier des Grenadiers	: Marc BRIHAYE
Petit Officier des Grenadiers	: Sylvain BRIHAYE
Porte-Drapeau des Grenadiers	: Pierre-Jean-Philippe HUBERT
Officier des Tromblons	: Marcel RIMBAUT
Petit Officier des Tromblons	: Mickaël RIMBAUT
Officier des Chasseurs	: Stéphane LAMY

MARCHE ST ROCH ET ST FRÉGO D'ACOZ

Programme

Dimanche 15 août 2004

14 h 30 : Sortie du corps d'office avec batterie

Samedi 21 août 2004

13h à 17h : Festivités du 150ème anniversaire du drapeau de la jeunesse
 Parade dans les rues du village avec les délégations des Compagnies des Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse
 19 h 30 : Brillant concert par la Fanfare Royale d'Acoz (place de l'Eglise)
 En cas de mauvais temps, en la salle Pouleur.

Dimanche 22 août 2004

5 h : Réveil en batterie dans les rues du village.
 7 h : Appel des officiers.
 9 h : Rassemblement de la Compagnie (Café « El Coqui »).
 9 h 15 : Dépôt de fleurs au monument (Rue de Moncheret).
 9 h 30 : Remise des décorations par la Compagnie (place de l'Eglise).
 10 h 15 : Arrivée de la Compagnie de Lausprelle.
 11 h : Départ de la procession escortée des deux Compagnies. (rue St-Martin, rue des Ecoles, Salve, Rue de la Raguette, Salves à la Chapelle Saint-Frégo et entrée au hameau de Lausprelle vers 13h).
 17 h : Appel et rassemblement au quartier de la gare.
 18 h : Départ de la première Compagnie.
 18 h 15 : Salves à la chapelle Saint-Roch (Rue de Moncheret).
 18 h 30 : Salves au château d'Acoz.
 19 h 30 : Rentrée solennelle en l'église Saint-Martin.
 Salut en l'honneur des deux saints.

Lundi 23 août 2004

9 h : Rassemblement de la Compagnie (café « El Coqui »).
 9 h 30 : Messe militaire en l'Eglise Saint-Martin.
 Après la messe : Salves sur la place et visite chez les Officiers.
 Repos de midi
 15 h : Rassemblement de la Compagnie (Salle Pouleur)
 Evolutions militaires dans les différents quartiers du village.
 22 h : Retraite militaire avec tambours et fanfare (départ du café « El Coqui »)
 Diverses évolutions sur la place communale avec le dernier feu roulant.

Corps d'office

Adjudant - Major	: Jean-Claude NEUMANN
Premier Major	: Philippe CHERMANNE
Deuxième Major	: Didier CHERMANNE
Troisième Major	: Sébastien STRUYVEN
Premier Adjudant	: Benoît BEAURIR
Deuxième Adjudant	: Daniel NEUMANN
Sergent-Sapeur	: Marc LEFEVRE
Petit Sergent-Sapeur	: Geoffrey BEAURIR
Caporal Sapeur	: Nicolas RONDELEZ
Cantinières des Sapeurs	: Delphine CHERMANNE, Marie ALEXANDRE

Tambour-Major	: Damien-Pierre BAYET
Petit Tambour-Major	: Kévin ZIZZO
Cantinière de la Batterie	: Stéphanie NEUMANN
Cantinière de la Fanfare	: Stéphanie LAMBERT Corinne TOUSSAINT
Porte-Drapeau	: Damien LAMBERT
Gardes au Drapeau	: Damien CHERMANNE Martin DEBAST
Capitaine des Grenadiers	: Denis VANDEPUT
Petit officier des Grenadiers	: Thomas VANDEPUT
Cantinières des Grenadiers	: Séverine STRUYVEN Aurélien BEAURIR
Capitaine des Voltigeurs	: Philippe GEBKA
Petit Officier des Voltigeurs	: Jérémy CHIF
Cantinières des Voltigeurs	: Audrey EVRARD, Jennifer DOZSA, Daisy ZIZZO et Mélissa ZIZZO

Comité

Président	: Philippe CHERMANNE
Vice-Président	: Jean-Claude NEUMANN
Trésorier	: Benoît BEAURIR
Secrétaire	: Marc LEFEVRE
Délégué à l'Association des Marches de l'E.S.M.	: Jules GUILLAUME

MARCHE ST HUBERT DE LOVERVAL

Programme

Lundi 30 août 2004

Salle communale de Loverval (rue Charon) Prise des mesures et inscriptions dès 19h.

Jeudi 2 septembre 2004

Au chapiteau (Try d'Haies) : Distribution des costumes à partir de 20 h. (Attention: 18 h pour la Jeune Marche)

Vendredi 3 septembre 2004

21 h : Grande soirée Oberbayern avec l'orchestre bavarois international "Die Dorfmusikanten".

22 h : Ouverture officielle des festivités par les autorités communales.

Samedi 4 septembre 2004

dès 8 h 30: Sortie du Corps d'Office.

Cérémonie d'Hommage à la pelouse d'Honneur. Honneurs aux Autorités.

21 h : Au chapiteau, soirée dansante avec l'orchestre "Amicalement Vôtre"

Dimanche 5 septembre 2004

6 h : Réveil.

7 h 50 : Appel.

8 h 15 : Rassemblement et départ des Compagnies (place Raymond Brimant).

8 h 45 : Prise des drapeaux en l'église Saint-Hubert. Cérémonie d'Hommage au Monument aux Morts.

9 h 15 : Première décharge officielle. Remise par les Autorités Communales des médailles de 5, 10 et 25 ans de marche.

10 h : Messe militaire en l'église Saint-Hubert.

11 h : Départ de la procession avec la participation de la Fanfare Royale d'Acoz. Itinéraire : Allée Saint-Hubert, rue de Loverval, avenue Solvay, route de Philippeville, allée des Lacs.

11 h 45 : Arrivée au rond-point du Chéniat. Salve-Repos.

12 h 15 : Allée du Grand-Chéniat, allée des Templiers, allée N-D de Grâce, rue du Calvaire.

12 h 45 : Rentrée à la chapelle du Calvaire. Salve - Dislocation.

15 h : Rassemblement des Compagnies au Calvaire (chapiteau). départ par la rue de la Jonquière Sur la plaine du « Bataillon Carré », appel des Compagnies par la clique "Entre Sambre et Meuse".

15 h 15 : Bataillon carré - Revue des troupes, rue de la Jonquière.

16 h 15 : Reprise de la Procession par la rue de la Jonquière, rue du Calvaire, rue du Village, allée des Sports, rue de la Blanche Borne, rue de la Brasserie.

17 h 15 : Sur la place M. Brasseur (face à la tribune), appel des Compagnies par la clique "Entre Sambre et Meuse".

18 h : Rentrée de la procession en l'église St Hubert. Salves et aubade à la tribune d'honneur.

18 h 30 : Bivouac à la place Maurice Brasseur et alentours. (Barbecue et buvettes).

21 h : Retraite aux flambeaux, départ place Brasseur rue de la Brasserie, rue de la Blanche Borne, allée des Sports, rue du Village, rue du Calvaire, chapiteau.

Grand Bal de la Marche avec l'orchestre "Amicalement Vôtre"

Lundi 6 septembre 2004

19 h 30 : Au chapiteau. Soirée lovervaloise (stands de dégustation) -- Animation : DJ SAM.

Mardi 7 septembre 2004

Rentrée des costumes de 17 h 30 à 19 h 30 en la salle communale de Loverval (rue Charon).

Corps d'Office

Adjudant Général	: Pierre CAUDRON
Adjudant	: Paul VANNES
Adjudant des Tireurs	: place attribuée
Officier payeur	: Marc BRUNEE
Officier payeur adjoint	: Jean-Pierre CROISEZ
Officier de l'Escorte à cheval	: Patricia BERCY
Sergent-Sapeur	: Bertrand BAURIN
Caporal-Sapeur	: Daniel JADOUL
Cantinières des Sapeurs	: Marie-Claude DUTERNE Antoinette PETIT Christelle MARCHAL Isabelle HUBLET

Responsable des Infirmières	: Céline GESNOT
Sergent des Grognauds	: place attribuée
Caporal des Grognauds	: place attribuée
Cantinières des Grognauds	: Bernadette SAUVAGE Sophie DEPRET

Responsable des Vivandières	: Anita DEGLAS
Tambour-Major	: Pierre COLLART
Major à cheval	: Claude DRUAUX
Officier Porte-Drapeau	: Vincent DEGLAS
Officier des Gendarmes	: Bernard NISOT
Sergent des Gendarmes	: Jean-Marc SARTORI Fabian PACIFICI

Cantinières des Gendarmes	: Elodie COLLART Anne-Catherine JONIAUX
---------------------------	--

Officier de l'Ecole de Fontainebleau	: Mathieu MARCHAL
Sergent de l'Ecole de Fontainebleau	: Sébastien RIVIERE
Cantinières de l'Ecole de Fontainebleau	: Emilie CAUDRON Florence GESNOT
Officier des Grenadiers	: Philippe MARCHAL
Sergent des Grenadiers	: Guy TAVERNIER
Cantinières des Grenadiers	: Muriel VIERSET Caroline COUTY
Officier des Canonnières	: Cédric de LONGUEVILLE
Sergent des Canonnières	: Christophe COUTY
Sergent du Canon	: Frédéric HONTOIR
Cantinières des Canonnières	: Aude PATERNOSTER Anne UREEL Anne-Françoise BAUDUIN Marie-Noël FONTAINE

Officier des Artilleurs	: Jean-Pierre VERHEIDEN
Sergents des Artilleurs	: Olivier LEDUC Xavier PIERARD
Sergent dernière Guérite	: Fabrice MICHAUX
Cantinière des Artilleurs	: Jacqueline LEMAIRE
Officier Cavalerie	: Marcel LIBERT
Officier adjoint Cavalerie	: Marie-Laure FOKAN
Cantinière de la Cavalerie	: Hélène FRERE

JEUNE COMPAGNIE

Adjudant	: Quentin FOURNEAU
Officier Payeur	: Thibault COLLART
Responsables	: Catherine COLLART Hannelore MICHOTTE
Officiers d'Encadrement	: Francine MATHIEU Geneviève LEMAIRE
Porte-Emblème	: Marie VANHOLLEBEKE
Sergent-Sapeur	: Jérémy VANBERKEN
Caporal-Sapeur	: place vacante
Cantinière des Sapeurs	: Marie MICHOTTE, Caroline MICHOTTE, Grenadine PIRSON
Tambour-Major	: Arnaud COLLART
Officier Porte-Drapeau	: Corentin BINON
Officier des Gendarmes	: Jordan GILIOLI
Cantinières des Gendarmes	: Annelise VANHOLLEBEKE Emilie ABBEEL Anaïs BOISDEQUIN
Officier des Canonnières	: Nicolas CARUSI
Cantinières des Canonnières	: Mélanie FOURNEAU Laurence DEPRET Caroline DEPRET